



1. APPLICATION

Les Conditions Générales suivantes s'appliquent aux clients (ci-après dénommés « client ») pour l'achat en ligne de billets de cinéma électroniques (ci-après dénommés « e-billet » ou « e-billets »), de chèques-cadeaux et d'autres offres disponibles sur le site web www.pathe.ch et sur l'application Pathé Suisse (ci-après dénommés « site web »). Le service en ligne permet également d'utiliser des chèques-cadeaux et des invitations, ainsi que d'acheter des offres Pathé Friends, Pathé Pass Light et Weekday. Tout achat confirmé via le site web implique l'acceptation préalable, complète et sans réserve des conditions suivantes. Le partenaire contractuel du client est la société Pathé pour laquelle le e-ticket ou autre offre correspondante a été acheté. L'utilisation d'offres spéciales (par exemple Personal Ciné, Games, etc.) est soumise aux conditions correspondantes.

2. CONDITIONS D'UTILISATION DU SERVICE DE VENTE EN LIGNE

2.1 Achat de e-billets, de chèques-cadeaux ou échange de chèques-cadeaux, bons ou invitations

Le client peut utiliser le service en ligne pour acheter des e-billets pour une ou plusieurs séances dans les cinémas Pathé en Suisse ou pour acheter des chèques-cadeaux. La disponibilité des places, les conditions générales applicables à l'utilisation des chèques-cadeaux, bons ou des invitations ainsi que les conditions d'accès au cinéma sont toujours réservées. Les moyens de paiement sont indiqués au client avant l'achat. Le mode de paiement utilisé doit être valable le jour de la représentation.

2.2 Carte de crédit ou carte de débit

Pour l'achat d'un e-billet avec règlement par carte de crédit ou de débit, ainsi que TWINT, le tarif sera celui en vigueur pour la séance choisie avec un encaissement immédiat. Pour les chèques-cadeaux, le prix publié sur le site web sera débité immédiatement. Le client peut acheter jusqu'à 10 places ou chèques-cadeaux maximum par catégorie et par transaction.

2.3 Abonnement Pathé Pass

Avec un abonnement Pathé Pass (Light, Weekday et Unlimited), les clients peuvent acheter des e-billets conformément aux conditions générales du produit concerné. Les éventuels suppléments doivent être réglés par carte de crédit ou de débit ou TWINT.

2.4 Pathé Friends

L'offre Pathé Friends comprend cinq bons prépayés à échanger contre des billets pour des séances régulières, à l'exception des séances VIP, spéciales ou exceptionnelles (par exemple Ladies Night, Proud Tuesday, opéras, concerts live, etc.) et valables six mois à compter de la date d'achat. Le prix d'achat indiqué comprend les frais et taxes applicables et non remboursables. Des suppléments peuvent être facturés pour les technologies spéciales (3D, IMAX, 4DX, D-BOX, etc.), les offres premium et les lunettes (3D, IMAX et surlunettes). Les suppléments éventuels doivent être réglés par carte de crédit ou de débit ou TWINT.

2.5 Chèques-cadeaux et invitations

Les chèques-cadeaux et invitations peuvent être utilisés en saisissant le code imprimé. La validité et les conditions d'utilisation sont indiquées sur le chèque-cadeau ou l'invitation.

3. PRIX

Tous les prix sont indiqués en francs suisses, taxes comprises. Pathé se réserve le droit de modifier les prix à tout moment. Les prix indiqués au moment de l'achat font foi.

4. FRAIS DE TRANSACTION

Des frais de transaction fixes d'un montant de CHF 1.00 sont prélevés sur tous les achats de e-billets, quel que soit le nombre de e-billets achetés. Les frais de transaction ne s'appliquent pas si tous les e-billets sont payés exclusivement avec le Pathé Pass (Light, Weekday, Unlimited), Pathé Friends, des chèques-cadeaux et bons Pathé, invitations Pathé ou des points de fidélité Pathé. Les frais de transaction ne sont remboursés qu'en cas d'annulation complète de la transaction.

5. INTERDICTION DE REVENTE

La revente commerciale de tous les e-billets ou chèques-cadeaux achetés sur le site web est interdite. Toute infraction peut entraîner la perte des prestations liées aux e-billets ou chèques-cadeaux et donner lieu à des demandes de dommages-intérêts ou à une restitution du bénéfice réalisé à l'encontre de la personne ayant revendu les e-billets ou chèques-cadeaux et des acheteurs de ceux-ci. Les personnes qui enfreignent cette disposition peuvent également être exclues de tout achat futur.



Pathé décline toute responsabilité pour les e-billets ou chèques-cadeaux achetés via des canaux de vente non expressément autorisés par Pathé. Ceux-ci ne donnent pas le droit d'accéder à une séance et toute demande de remboursement ou de responsabilité est exclue.

L'utilisation de e-billets ou de chèques-cadeaux achetés auprès de Pathé à des fins de marketing ou de publicité, par exemple dans le cadre de tirages au sort ou de jeux-concours, n'est autorisée qu'avec l'accord écrit exprès de Pathé. Toute infraction donnera lieu à des demandes de dommages-intérêts de la part de Pathé.

6. IMPRESSION ET ENREGISTREMENT DES E-BILLETS

Une fois le paiement confirmé, le client reçoit un e-mail de confirmation contenant le justificatif d'achat et le e-billet en pièce jointe au format PDF. Dès réception de l'e-mail de confirmation, la responsabilité de la création du e-billet incombe au client. Le e-billet peut être imprimé sur une feuille de papier blanc au format A4 ou présenté sur un smartphone au contrôle d'accès. L'accès à la salle de cinéma est réservé à la première personne qui présente le e-billet. Cette personne est considérée comme le détenteur légitime du e-billet. Pour les achats effectués via le compte client Pathé, le e-billet est également disponible dans le compte client.

7. INTERDICTION DE REPRODUIRE OU DE FALSIFIER LES E-BILLETS

La reproduction de e-billets et la fabrication de e-billets falsifiés sont interdites et entraîneront des demandes de dommages-intérêts de la part de Pathé ainsi que des poursuites pénales.

Le cinéma se réserve le droit de refuser l'accès à la séance aux détenteurs de e-billets s'il a connaissance que plusieurs impressions ou copies d'un e-billet sont en circulation ou qu'une personne a déjà été admise sur présentation d'une impression ou d'une copie.

8. DUPLICATA DU E-BILLET

Sur demande (par exemple, si la version papier est illisible), un duplicata du e-billet peut être établi gratuitement à la caisse du cinéma sur présentation du justificatif d'achat. Pour les e-billets payés par carte de crédit ou de débit, il est nécessaire de présenter l'e-mail de confirmation comprenant le numéro de réservation et la carte de crédit ou de débit utilisée pour l'achat. Les duplicatas ne sont délivrés que jusqu'à 15 minutes avant le début de la séance. Passé ce délai, aucun duplicata ne sera délivré et aucun remboursement ne sera effectué.

9. CONTROLE DES BILLETS ET ACCES AUX SALLES

Le contrôle des billets sera effectué à l'aide d'un lecteur électronique lors de l'accès à la salle. Le client doit présenter son e-billet imprimé sur papier ou via son smartphone. L'accès à la salle est autorisé jusqu'à 15 minutes après le début du film.

Pour les catégories de prix ou les séances nécessitant une pièce justificative (par exemple, restrictions d'âge, droits à réduction, etc.), celle-ci doit être présentée lors du contrôle d'accès conformément aux conditions correspondantes. Si la pièce justificative ne peut pas être présentée, l'accès aux salles de cinéma sera refusé et le e-billet sera remboursé conformément à l'article 10.

10. ANNULATION ET REMBOURSEMENT DES E-BILLETS

Les e-billets peuvent être annulés aux conditions suivantes :

Par le client :

L'annulation du e-billet est possible à tout moment et sans frais jusqu'à 15 minutes avant le début de la séance via le site, l'application Pathé Suisse ou l'e-mail de confirmation. En cas de paiement par carte de crédit ou de débit ou TWINT, le remboursement sera effectué sur le moyen de paiement ou le compte utilisé pour l'achat. Les e-billets achetés avec Pathé Friends seront crédités sur le compte client Pathé utilisé pour la commande. Les e-billets achetés avec Pathé Pass Weekday ou Unlimited ne sont pas remboursables. Les frais de service ne sont pas remboursés. Les frais de transaction ne sont remboursés qu'en cas d'annulation complète de la transaction.

Par le cinéma :

Sous réserve des dispositions de l'article 11 (Force majeure), en cas d'annulation d'une séance, le cinéma propose, au choix, une invitation (hors séances spéciales) ou un remboursement. Aucune invitation ni aucun remboursement ne seront accordés pour les e-billets achetés avec un abonnement Pathé Pass Weekday ou Unlimited. Les e-tickets achetés avec Pathé Friends seront crédités sur le compte client Pathé utilisé pour la commande. Les frais de service ne sont pas remboursés. Les frais de transaction ne sont remboursés qu'en cas d'annulation complète de la transaction.

Si l'accès à la séance est refusé en raison d'une violation des présentes conditions ou des conditions d'accès, aucun remboursement ne pourra être réclamé.



11. FORCE MAJEURE

Si la séance ne peut avoir lieu en raison de l'un des événements suivants, aucun remboursement ni dédommagement ne sera accordé :

- Évènements naturels (tels qu'incendies, explosions, tremblements de terre, sécheresses, raz-de-marée et inondations) ;
- Pandémies, épidémies ou autres épidémies similaires, y compris les mesures officielles ou autres urgences dans le domaine de la santé publique ;
- Guerre, actes de guerre, invasion, mobilisation générale, réquisition ou embargo ;
- Rébellion, révolution, émeute, pouvoir militaire ou usurpé ou guerre civile ;
- Contamination par la radioactivité provenant de combustibles nucléaires ou de déchets nucléaires issus de la combustion de combustibles nucléaires, d'explosifs toxiques radioactifs ou d'autres propriétés dangereuses d'assemblages nucléaires explosifs ou de composants nucléaires de tels assemblages ;
- émeutes, grèves ou arrêts de travail, sauf si ceux-ci trouvent leur origine chez Pathé ou sont le fait d'employés de Pathé ou de ses sous-traitants
- actes terroristes, menaces ou actes de folie meurtrière

12. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Toutes les marques, images et logos figurant sur le site sont soumis aux droits de propriété intellectuelle de Pathé et de ses filiales ainsi que de ses éventuelles sociétés partenaires (par exemple, des studios de cinéma). Toute utilisation non autorisée par écrit de ces marques, images et/ou logos est interdite. Pathé et les propriétaires respectifs des droits d'auteur se réservent le droit de réclamer des dommages-intérêts et la suppression immédiate de toute utilisation illégale en cas de violation de leurs droits.

13. DONNÉES PERSONNELLES

Lors de l'utilisation du service en ligne, des données personnelles sont collectées. La société Pathé Suisse S.A., sise à Lausanne, ainsi que ses filiales, sont responsables du traitement des données. Toutes les données sont traitées dans le respect des dispositions légales en matière de protection des données (LPD).

La charte de protection des données de Pathé peut être consultée à tout moment via le lien suivant :

https://media.pathe.ch/files_ch/fr/conditions/protectiondonneespersonnellesfrancais.pdf

Le client dispose des droits légaux relatifs aux données enregistrées le concernant, en particulier le droit d'accès et de suppression. Pour toute question relative à la protection des données, veuillez utiliser les coordonnées suivantes :

Par e-mail à : dpo.ch@pathecinemas.com

Par courrier postal à : DPO / c/o Pathé Suisse S.A. Rue du Petit-Chêne 27, CH-1006 Lausanne

14. SÉCURITÉ DES DONNÉES

L'envoi ou la transmission de données via Internet se fait aux risques et périls du client. Tous les achats sont protégés par un protocole SSL (Secure Socket Layer). Malgré toutes les mesures techniques prises par Pathé Suisse, il est possible que des données soient perdues ou interceptées ou manipulées par des tiers non autorisés. Il est de la responsabilité du client de prendre les mesures de sécurité appropriées.

Les données de paiement sont transmises sous forme cryptée à un prestataire de paiement reconnu (Adyen), qui traite la transaction avec les établissements de paiement. Les codes de sécurité ne sont pas enregistrés par Pathé.

15. DROIT APPLICABLE ET FOR JURIDIQUE

Les présentes conditions générales sont soumises au droit suisse. Le for juridique est le lieu du cinéma pour lequel le e-billet a été acheté. Pour les achats Pathé Friends ou les chèques-cadeaux, le for juridique est Ebikon (LU).

